

# LES DIX COMMANDEMENTS DE LA LIBERTÉ



Le décalogue du château de Chamerolles

Le document original en anglais :  
*Ten Commandments of Freedom*

<https://sedm.org/Forms/13-SelfFamilyChurchGovnce/FreedomCommandments.pdf>

## PRÉFACE DU TRADUCTEUR

Le texte qui suit, et que nous acceptons avec gratitude telle une offrande, a été élaboré par une équipe de Guerriers de la Lumière aux États-Unis, SEDM. Toutefois, sachez que ce texte est tout à fait valable pour notre contrée, la France, car la Parole de L'ÉTERNEL ne varie pas en fonction du lieu de séjour de Ses créatures ; comme Lui, elle est éternelle et immanente.

Les pièges qui nous sont tendus par les Forces des Ténèbres sont les mêmes partout sur Terre et leurs conséquences sont également les mêmes, à savoir l'esclavage opéré au moyen du «**droit**» (des statuts d'entreprise qui n'ont rien à voir avec LA LOI et qui sont le fait de particuliers intéressés) et la **finance** (l'argent : l'outil de contrôle et de vénération de Mammon) qui visent à nous enlever toutes les bénédictions que L'ÉTERNEL nous a données, y compris la Paix et la Liberté.

Il nous incombe donc de revenir à la Parole de L'ÉTERNEL qui a été transcrise dans toutes les traditions des Hommes et de nous plier à SA LOI, L'UNIQUE LOI destinée aux Hommes et aux Femmes de la Terre. La loi de L'ÉTERNEL est étayée dans la Bible tout entière, même si le Décalogue en tant que LOI de base reste au cœur de son Enseignement pour chacun de nous. La Liberté a des règles et ces règles sont LA LOI de L'ÉTERNEL.

Les références bibliques de la traduction de ce texte proviennent de la *Bible en ligne* (<http://bible-en-ligne.net>), les originaux anglais sont issus de la version Roi Jacques.

### LES DIX COMMANDEMENTS (EXODE 20)

1. Je suis l'Éternel, ton dieu, qui t'a fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de la servitude. **Tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face.** (20:3)
2. **Tu ne te feras point d'image taillée, ni de représentation quelconque des choses** qui sont en haut dans les cieux, qui sont en bas sur la terre, et qui sont dans les eaux plus bas que la terre. (20:4) **Tu ne te prosterneras point devant elles, et tu ne les serviras point** ; car moi, l'Éternel, ton Dieu, je suis un dieu jaloux qui punit l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération de ceux qui me haïssent (20:5) et qui fait miséricorde jusqu'en mille générations à ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements. (20:6)
3. **Tu ne prendras point le nom de l'Éternel, ton Dieu, en vain** ; car l'Éternel ne laissera point impuni celui qui prendra son nom en vain. (20:7)
4. **Souviens-toi du jour du repos, pour le sanctifier.** (20:8) Tu travailleras six jours, et tu feras tout ton ouvrage. (20:9) Mais le septième jour est le jour du repos de l'Éternel, ton Dieu : tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui est dans tes portes. (20:10) Car en six jours l'Éternel a fait les cieux, la terre et la mer, et tout ce qui y est contenu, et il s'est reposé le septième jour : c'est pourquoi l'Éternel a béni le jour du repos et l'a sanctifié. (20:11)
5. **Honore ton père et ta mère**, afin que tes jours se prolongent dans le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne. (20:12)
6. **Tu ne tueras point.** (20:13)
7. **Tu ne commettras point d'adultère.** (20:14)
8. **Tu ne déroberas point.** (20:15)
9. **Tu ne porteras point de faux témoignage contre ton prochain.** (20:16)
10. **Tu ne convoiteras point** la maison de ton prochain ; tu ne convoiteras point la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son boeuf, ni son âne, ni aucune chose qui appartient à ton prochain. (20:17)

## DÉDICACE

« Ceux qui me disent : "Seigneur, Seigneur !" n'entreront pas tous dans le royaume des cieux, mais celui-là seul qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux. »

(Jésus dans Matthieu 7:21)

---

« Pourquoi mappelez-vous "Seigneur, Seigneur !" et ne faites-vous pas ce que je dis ? »

(Luc 6:46)

---

« Mais il répondit : Ma mère et mes frères, ce sont ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la mettent en pratique. »

(Luc 8:21)

---

« Celui qui a [comprend et apprend] mes commandements [lois dans la Bible] et qui les garde [les met en pratique], c'est celui qui m'aime ; et celui qui m'aime sera aimé de mon Père, je l'aimerai, et je me ferai connaître à lui. »

(Jean 14:21)

---

« Et nous, nous avons connu l'amour que Dieu a pour nous, et nous y avons cru. Dieu est amour ; et celui qui demeure dans l'amour [obéissance aux Lois de Dieu] demeure en [et est FIDUCIAIRE de] Dieu, et Dieu demeure en lui. »

(1 Jean 4:16)

---

« Si nous gardons ses commandements, par là nous savons que nous l'avons connu. Celui qui dit : "Je l'ai connu", et qui ne garde pas ses commandements, est un menteur, et la vérité n'est point en lui. Mais celui qui garde sa parole, l'amour de Dieu est véritablement parfait en lui : par là nous savons que nous sommes en lui [Ses Fiduciaires]. Celui qui dit qu'il demeure en lui [en tant que fiduciaire] doit marcher aussi comme il a marché lui-même [Jésus]. »

(1 Jean 2:3-6)

---

« Si tu obéis à la voix de L'ÉTERNEL, ton Dieu, en observant et en mettant en pratique tous ses commandements que je te prescris aujourd'hui, L'ÉTERNEL, ton Dieu, te donnera la supériorité sur toutes les nations de la terre [SOUVERAIN !.

« Voici toutes les bénédictions qui se répandront sur toi et qui seront ton partage, lorsque tu obéiras à la voix de L'ÉTERNEL, ton Dieu :

« Tu seras béniti dans la ville, et tu seras béniti dans les champs.

« Le fruit de tes entrailles, le fruit de ton sol, le fruit de tes troupeaux, les portées de ton gros et de ton menu bétail, toutes ces choses seront bénies.

« Ta corbeille et ta huche seront bénies.

« Tu seras bénii à ton arrivée, et tu seras bénii à ton départ.

« L'ÉTERNEL te donnera la victoire sur tes ennemis qui s'élèveront contre toi ; ils sortiront contre toi par un seul chemin, et ils s'enfuiront devant toi par sept chemins.

« L'ÉTERNEL ordonnera à la bénédiction d'être avec toi dans tes greniers et dans toutes tes entreprises. Il te bénira dans le pays que L'ÉTERNEL, ton Dieu, te donne.

« Tu seras pour L'ÉTERNEL un peuple saint [sanctifié], comme il te l'a juré, lorsque tu observeras les commandements de L'ÉTERNEL, ton Dieu, et que tu marcheras dans Ses voies. Tous les peuples verront que tu es appelé du nom de L'ÉTERNEL, et ils te craindront. L'ÉTERNEL te comblera de biens en multipliant le fruit de tes entrailles, le fruit de tes troupeaux et le fruit de ton sol, dans le pays que L'ÉTERNEL a juré à tes pères de te donner. L'ÉTERNEL t'ouvrira son bon trésor, le ciel, pour envoyer à ton pays la pluie en son temps et pour bénir tout le travail de tes mains ; tu préteras à beaucoup de nations, et tu n'emprunteras point. L'ÉTERNEL fera de toi la tête et non la queue, tu seras toujours en haut [SOUVERAIN !] et tu ne seras jamais en bas, lorsque tu obéiras aux commandements de L'ÉTERNEL, ton Dieu, que je te prescris aujourd'hui, lorsque tu les observeras et les mettras en pratique, et que tu ne te détourneras ni à droite ni à gauche de tous les commandements que je vous donne aujourd'hui, pour aller après d'autres dieux et les servir. »

(Deutéronome 28:1-14)

---

« Je vous ai fait monter hors d'Egypte, et je vous ai amenés dans le pays que j'ai juré à vos pères de vous donner. J'ai dit : "Jamais je ne romprai mon alliance avec vous ; et vous, vous ne traiterez point alliance [contrat ou franchise ou accord de quelque nature que ce soit] avec les habitants de ce pays [corrompu et païen], vous renverserez leurs autels [homme/gouvernement adorant les socialistes]." Mais vous n'avez point obéi à ma voix. Pourquoi avez-vous fait cela ?

« J'ai dit alors : "Je ne les chasserai point devant vous ; mais ils seront à vos côtés, et leurs dieux vous seront un piège [esclavage]."

« Lorsque l'envoyé de L'ÉTERNEL eut dit ces paroles à tous les enfants d'Israël, le peuple éleva la voix et pleura. »

(Juges 2:1-4)

## TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE DU TRADUCTEUR .....	2
DÉDICACE .....	3
TABLE DES MATIÈRES .....	5
TABLE DES AUTORITÉS .....	6
1. INTRODUCTION .....	8
2 RÉSUMÉ DES DIX COMMANDEMENTS .....	9
3 MISE EN APPLICATION DE CHAQUE COMMANDEMENT .....	10
3.1 Tu ne mettras aucune loi créée par l'homme au-dessus des lois du Créateur .....	10
3.2 Tu n'adoreras ni ne serviras aucun homme, personnel politique, gouvernement, président, statut, création de l'homme, drapeau ou autre image gravée .....	11
3.3 Tu ne prêteras serment qu'au seul nom du Créateur, tu honoreras tes serments et n'utiliseras pas le nom de Dieu en vain .....	13
3.4 Tu observeras le «Premier jour du Sabbat» de la liberté (4 juillet) et tu ne permettras pas au gouvernement de t'asservir ni de te contrôler .....	15
3.5 Tu honoreras ton père et ta mère .....	15
3.6 Tu n'assassineras point .....	16
3.7 Tu ne commettras pas l'adultère en ayant des relations commerciales avec un quelconque gouvernement .....	16
3.8 Tu ne déroberas point .....	17
3.9 Tu ne porteras pas de faux témoignage .....	19
3.10 Tu ne convoiteras pas la propriété de ton prochain .....	20
4 COMMANDEMENTS D'ESCLAVAGE .....	21
4.1 Les Dix Commandements du gouvernement des <i>États-Unis</i> [1] .....	21
4.2 Le Psaume 23 des Démocrates / Socialistes .....	22
5 RESSOURCES POUR ÉTUDE ET DE RÉFUTATION SUPPLÉMENTAIRES .....	23

# TABLE DES AUTORITÉS

## Dispositions constitutionnelles

Déclaration d'Indépendance .....	9, 10, 11, 15
Art. 1 Section 10 .....	10
Premier Amendement .....	11

## Statuts

Loi sur les immunités souveraines étrangères, 28 U.S.C. Chapitre 97 .....	12
18 U.S.C. §1621 .....	14
18 U.S.C. §1622 .....	14
18 U.S.C. §1111 .....	16
8 U.S.C. §1401 .....	19

## Jurisprudence

Loan Association c. Topeka, 20 Wall. 655 (1874) .....	6
US c. Butler, 297 US 1 (1936) .....	18

## Autres autorités

Les Instituts de Loi Biblique, Rousas Rushdoony, 1973 .....	8, 23
Lois de la Bible, outil de litige N°09.001 .....	8, 23
Mariage chrétien souverain, formulaire N°06.009 .....	10
Cours sur les franchises gouvernementales, formulaire N°12.012 .....	11
Esclavage institué par le gouvernement au moyen de franchises, formulaire N°05.030 .....	11, 15, 16
Obligation légale de remplir des déclarations fédérales de revenus, formulaire N°05.009 .....	11
Doctrine du minimum de contacts .....	12
Formulaires de souveraineté et d'instructions en ligne, formulaire N°10.004, citation par thème : ordonnances de délégation .....	12
Constitution en société et privatisation du gouvernement, formulaire N°05.024 .....	13
Formulaires de souveraineté et d'instructions en ligne, formulaire N°10.004, citation par thème: égalité de protection .....	13
Exigence d'égalité de protection et d'égalité de traitement, formulaire N°05.033 .....	13, 17
Formulaires de souveraineté et instructions en ligne, formulaire N°4.30, serment .....	13
Formulaires de souveraineté et instructions en ligne, formulaire N°10.004, citation par thème : serment .....	14
Énumération des Droits Inaliénables, formulaire N°10.012 .....	15
Guide de pratique de <i>Common Law</i> , outil de contentieux, formulaire N°10.013 .....	15
Dictionnaire juridique <i>Black</i> , sixième édition, p. 269 .....	16
L'arnaque des «prestations sociales», formulaire N°05.040 .....	16, 18, 19

L'arnaque «commerce ou affaires», formulaire N°05.001 .....	17
Correction des déclarations de renseignements erronées, formulaire N°04.001 .....	17, 18
Démission d'un fiduciaire de sécurité sociale constraint, formulaire N°06.002 .....	19
Pourquoi il est illégal de demander ou d'utiliser un «numéro d'identification fiscale», formulaire N°04.205 .....	19
À propos du numéro de Sécurité Sociale (NSS) et du numéro d'identification fiscale (NIF) sur les formulaires officiels et dans la correspondance, formulaire N°05.012 .....	19
Pourquoi vous êtes un «ressortissant», un «ressortissant d'un État» et un citoyen constitutionnel mais non statutaire, formulaire N°05.006 .....	20
Déclaration de citoyenneté, domicile et statut fiscal, formulaire N°02.001 .....	20
Règles de présomption et d'interprétation des statuts, outil de contentieux N°01.006 .....	20
Signification des termes «comprend» et «y compris», formulaire N°05.014 .....	20
L'Évangile selon le gouvernement, Larken Rose .....	22, 23
La Grande Arnaque de l'imposition, formulaire N°11.302, section 4.3.5 .....	22
Cours biblique sur les Dix Commandements, formulaire N°12.015 .....	23
Les Dix Commandements : Cloués sur la croix ou nécessaires au salut ? .....	23

## Écritures

Matthieu 7:21 .....	3
Luc 6:46 .....	3
Luc 8:21 .....	3
Jean 14:21 .....	3
1 Jean 4:16 .....	3
1 Jean 2:3-6 .....	3
Deutéronome 28:1-14 .....	3, 4
Juges 2:1-4 .....	4
Sainte Bible .....	8
Exode 20 .....	8
Les Dix Commandements .....	8, 21
Exode 20:5 .....	12
Exode 20:7 .....	14
Exode 20:13 .....	16
Jacques 4:1-4 .....	18

## 1. INTRODUCTION

Ce document résume ce que nous appelons les Dix Commandements de la Liberté. Ces commandements sont destinés à vous éviter des ennuis et à vous maintenir sur une base solide dans toutes vos interactions avec les gouvernements du monde entier.

Ces commandements sont calqués sur les Dix Commandements trouvés dans la Sainte Bible au chapitre 20 de l'Exode. Les commandements originaux ont été modifiés pour les placer dans le contexte américain contemporain.

Le chapitre 3 de ce document décrit l'application dans la vie réelle de chaque commandement, la manière dont le commandement est violé et les autorités relatives aux recours disponibles pour prévenir les violations décrites.

Ce document est calqué sur le merveilleux travail suivant :

***Les Instituts de la Loi Biblique***, Rousas Rushdoony, 1973. Cette œuvre couvre les Dix Commandements en profondeur. Un chapitre est réservé à chaque Commandement.  
<http://chalcedon.edu/store/Biblical+Law/the-institutes-of-biblical-law-volume-i/>

Le travail ci-dessus consacre un chapitre à chacun des Dix Commandements de la Sainte Bible pour vous montrer ce que les juristes nomment «l'intention législative» de chacun des Commandements de Dieu. Dans un sens, c'est comme la «version annotée» des statuts de Dieu et de la Loi de Dieu.

Pour un résumé de toutes les Lois Divines classées par sujet, nous recommandons fortement ce qui suit :

***Lois de la Bible***, outil de litige N°09.001  
<http://sedm.org/Litigation/LitIndex.htm>

## 2. RÉSUMÉ DES DIX COMMANDEMENTS

- 2.1 **Tu ne mettras aucune loi créée par l'homme au-dessus des Lois du Créateur.** Tu ne considéreras pas le gouvernement comme ton Sauveur ni ne mettras les statuts législatifs [NdT et réglementaires] au-dessus de Sa Loi. La Déclaration d'Indépendance reconnaît la suprématie de la Loi du Créateur comme source de toutes les lois et de tous les droits. Ne consens PAS à être esclave des lois statutaires de ton gouvernement serviteur.
- 2.2 **Tu n'adoreras ni ne serviras aucun homme, politicien, gouvernement, président, statut, création humaine, drapeau et autre image gravée.** Sois jaloux et ne cède pas ton pouvoir ou ta souveraineté à tes serviteurs politiques. Ne consens pas à renoncer à ton droit absolu à l'égalité de traitement à l'égard de tout gouvernement ou collectif.
- 2.3 **Tu ne prêteras serment qu'au nom de Dieu, tu honoreras tes serments et n'utiliseras pas le nom de Dieu en vain.** Tu ne toléreras pas ceux qui contreviennent au contrat ni ceux qui obligent à contracter avec le gouvernement en abusant de franchises. Tu confesseras au vrai Dieu et feras allégeance SEULEMENT à Lui. Aucun homme ne peut servir deux maîtres ni prêter serment à plus d'un maître.
- 2.4 **Tu observeras le «Premier Jour du Sabbat» de la Liberté (4 juillet) et tu ne permettras pas au gouvernement de t'asservir ni de te contrôler.**
- 2.5 **Tu honoreras ton père et ta mère.** Tu protégeras ta famille avec une force défensive létale contre des «essaims d'officiers» qui accusent, inculpent, infligent des amendes et emprisonnent des gens dans le cadre de stratagèmes commerciaux conçus pour transférer la richesse des familles à l'État [2].
- 2.6 **Tu n'assassineras pas.** Tu protégeras vigoureusement toute vie innocente (y compris les enfants à naître) avec une force létale, mais tu devras également posséder une énergie morale vigoureuse pour appliquer la peine de mort à ceux qui ôtent injustement la vie innocente. Aussi bien protéger la vie que donner la mort sont les devoirs religieux de l'Homme.
- 2.7 **Tu ne commettras point d'adultère.** Tu as le devoir de respecter ton contrat de mariage et de protéger ta famille des transgressions personnelles ainsi que d'un gouvernement qui sanctionne la fornication, l'adultère et la sodomie. L'adultère comprend à la fois l'adultère sexuel et le commerce avec le gouvernement.
- 2.8 **Tu ne déroberas pas.** Tu ne permettras pas à ton prochain de voler ni ne permettras à ton gouvernement de voler sous couvert de la loi au moyen d'une combine fiscale sophistiquée.
- 2.9 **Tu ne porteras pas de faux témoignage.** Tu ne mentiras pas au sujet de ton statut sur les formulaires officiels ni ne permettras à d'autres de mentir au sujet de ton statut ou de présumer un statut auquel tu ne consens pas expressément. Tu ne mentiras pas au sujet de ton prochain dans les tribunaux, ni ne toléreras d'être toi-même victime de mensonges, ni ne te laisseras manipuler par des stratagèmes intelligents et trompeurs conçus pour faire de toi une «ressource humaine» au profit du gouvernement.
- 2.10 **Tu ne convoiteras pas la propriété de ton prochain.** Tu ne te laisseras pas ou ton prochain être la proie d'un complot commercial ou d'un régime fiscal, autrement dit de la fraude, conçu pour vous appauvrir, toi et ton prochain, afin d'augmenter la richesse et les avoirs du gouvernement et d'une élite financière.

### 3. MISE EN APPLICATION DE CHAQUE COMMANDEMENT

#### 3.1. TU NE METTRAS AUCUNE LOI CRÉÉE PAR L'HOMME AU-DESSUS DES LOIS DU CRÉATEUR

**CONTEXTE :** Tu ne considéreras pas le gouvernement comme ton Sauveur ni ne mettras les statuts législatifs au-dessus de Sa Loi. La Déclaration d'Indépendance reconnaît la suprématie de la Loi du Créateur comme source de toutes les lois et de tous les droits. Ne consens PAS à être esclave des lois statutaires de ton gouvernement serviteur. Le but de ce Commandement est d'empêcher l'adoration de dieux qui N'EXISTENT PAS ou de choses créées par le Créateur.

- a) **Les droits naturels et constitutionnels se rattachent à la TERRE tandis que les PRIVILÈGES de concession se rattachent à un statut statutaire** [3]. En conséquence :
  - Vous n'avez pas besoin d'être un "citoyen", un "résident" ou un "habitant" pour avoir des droits naturels ou constitutionnels [4].
  - Si vous êtes sur un territoire protégé par la Constitution, vous n'avez pas besoin des statuts ou d'un domicile pour revendiquer un préjudice dans un tribunal constitutionnel, en vertu de la *Common Law* [5].
  - Les PRIVILÈGES ne peuvent être acquis que par votre consentement. Si vous ne consentez jamais ni ne passez de contrat avec le gouvernement, vous ne pouvez être partie au contrat de franchise qui met en œuvre le privilège.
- b) **La capacité de réglementer les droits PRIVÉS est contraire à la Constitution** [6]. Donc :
  - Toutes les lois statutaires civiles du gouvernement réglementent et régissent la conduite PUBLIQUE des agents de la fonction publique.
  - Un gouvernement qui revendique un droit sur une propriété spécifique a l'obligation de prouver dans un dossier de procédure l'existence du consentement à convertir le bien de propriété PRIVÉE en propriété PUBLIQUE ou de convertir la propriété du bien d'ABSOLUE en QUALIFIÉE.
- c) **Exemples de violations et leurs recours :**
  - **VIOLATION 1.1** : Demander au serviteur la permission, sous forme de permis / licence, de se marier ou de travailler ou de se livrer à une activité commerciale. Par exemple, l'achat d'une arme à feu, les licences professionnelles, etc.
  - **RECOURS 1.1** : Ne pas demander la permission à votre serviteur en faisant la demande de permis / licences car la Constitution vous donne le droit de contracter et de vous associer à d'autres sans l'autorisation du gouvernement. Tous les permis / licences et franchises substituent le contrat de franchise à la Loi de Dieu et ainsi se placent au-dessus de la Loi de Dieu. Seules deux personnes peuvent se marier et le gouvernement ne peut pas interférer dans ce contrat [7]. *Art. 1 Section 10.* Seuls les esclaves ont besoin de l'autorisation et de la direction de leur maître pour travailler. En exerçant une activité commerciale, vous vous engagez dans le droit privé des contrats qui existait avant l'avènement du gouvernement.
  - **AUTORITÉS 1.1 :**
    - **Mariage chrétien souverain**, formulaire N°06.009 — comment se marier sans licence de mariage [8] <http://sedm.org/Forms/FormIndex.htm>

- *Cours sur les franchises gouvernementales*, formulaire N°12.012 <http://www.sedm.org/Forms/FormIndex.htm>
  - *Esclavage institué par le gouvernement à l'aide de franchises*, formulaire N°05.030 <http://sedm.org/Forms/FormIndex.htm>
- **VIOLATION 1.2** : Accepter d'être poursuivi pour MANQUEMENT à quelque chose tel que produire une déclaration de revenus ou obtenir un(e) permis / licence. L'omission de faire quelque chose n'est pas un crime et ne peut être poursuivie qu'en raison d'un consentement, d'un contrat ou d'une franchise.
- **RECOURS 1.2** : Exiger qu'il soit démontré l'existence d'un devoir auquel on aurait consenti par contrat ou accord en vertu du Premier Amendement.
  - **AUTORITÉS 1.2** : *Obligation légale de produire des déclarations fédérales de revenus*, formulaire N°05.009 <http://sedm.org/Forms/FormIndex.htm>

### 3.2. **TU N'ADORERAS NI NE SERVIRAS AUCUN HOMME, POLITICIEN, GOUVERNEMENT, PRÉSIDENT, STATUT, CRÉATION HUMAINE, DRAPEAU ET AUTRE IMAGE GRAVÉE**

**CONTEXTE** : Sois jaloux et ne cède pas ton pouvoir ou ta souveraineté à tes serviteurs politiques. Ne consens pas à renoncer à ton droit absolu à l'égalité de traitement à l'égard de tout gouvernement ou collectif. Le but de ce Commandement est d'empêcher l'adoration des créations des Hommes.

- a) L'origine du pouvoir de tout gouvernement de gouverner civilement est le consentement EXPRESS des gouvernés selon la Déclaration d'Indépendance.

 «Nous considérons ces vérités comme allant de soi, que tous les hommes sont créés égaux, qu'ils sont dotés par leur Créateur de certains droits inaliénables, que parmi ceux-ci figurent la vie, la liberté et la poursuite du bonheur. Que pour garantir ces droits, les gouvernements sont institués parmi les hommes, tirant leurs pouvoirs justes du consentement des gouvernés.» ~ Déclaration d'Indépendance, 1776

- b) Tous les pouvoirs exercés par le gouvernement sont délégués par le peuple COLLECTIVEMENT (par le vote) et INDIVIDUELLEMENT par DEMANDES de quelque sorte. Ceci signifie que :

- Vous ne pouvez pas déléguer ce que vous n'avez pas.
- Le collectif, à son tour, ne peut pas avoir davantage d'autorité qu'un SEUL être humain puisqu'il est aussi une «personne» comme tout le monde.
- Le gouvernement ne peut exercer plus d'autorité que les gens qui lui ont délégué cette autorité.
- Tout(e) loi / règlement qui revendique ou protège un droit gouvernemental protège ÉGALEMENT votre droit de faire la même chose contre le gouvernement.
- Un gouvernement qui revendique plus de droits que vous et revendique le droit d'exiger votre obéissance civile pratique une religion dans laquelle :
  - «L'obéissance» remplace le «culte» ;
  - Il aurait des pouvoirs «surnaturels», ce qui signifie "plus que le naturel". Or, vous êtes l'être naturel tandis que le gouvernement est artificiel, pourtant il aurait plus de pouvoirs que vous...

- a) Les franchises gouvernementales ne peuvent pas être offertes ou appliquées dans les États constitutionnels de l'Union parce qu'elles créent ou imposent des INÉGALITÉS et vous rendent INFÉRIEURS au gouvernement. Elles ne peuvent être offertes ou appliquées sur le territoire fédéral dans la mesure où les droits sont inaliénables. Lorsque des franchises sont proposées en dehors du territoire fédéral dans un État juridiquement étranger :
- La loi 28 U.S.C., en son chapitre 97 relatif aux immunités souveraines étrangères, entre en jeu et lève implicitement l'immunité souveraine par l'acceptation des poursuites judiciaires dans les tribunaux d'État en vertu du droit de propriété [9].
  - La doctrine du minimum de contacts peut être appliquée pour les rendre responsables des dommages qu'elles causent.
- b) Les tribunaux des franchises gouvernementales ne peuvent pas traiter des dossiers contre ceux qui n'ont pas légitimement consenti à la franchise. Il s'agit d'un acte inconstitutionnel qui exclut les droits de la défense. Les tribunaux de franchise comprennent, sans s'y limiter, les tribunaux de police, les tribunaux des affaires familiales et les tribunaux administratifs.
- c) Exemples de violations et leurs recours :
- **VIOLATION 2.1** : Coopérer avec, subventionner ou consentir à toute tentative du gouvernement d'exercer un pouvoir que vous, le souverain, ne lui avez pas délégué. Un souverain ne peut que déléguer un pouvoir qu'il détient et le gouvernement ne peut exercer un pouvoir qui n'est pas expressément délégué par écrit.
    - **RE COURS 2.1** : Exiger d'obtenir la délégation écrite du pouvoir, en l'absence de laquelle refuser de CONSENIR à une autorité présumée qui n'a pas été expressément démontrée par des preuves juridiques écrites.
    - **AUTORITÉS 2.1** : *Formulaires de souveraineté et instructions en ligne*, formulaire N°10.004, citation par thème : ordonnances de délégation <http://famguardian.org/TaxFreedom/citationsByTopic/DelegationOrders.htm>
  - **VIOLATION 2.2** : Appeler un juge «Votre Honneur» ou «Votre Excellence».
    - **RE COURS 2.2** : Les appeler «monsieur», «madame» ou utiliser leur prénom.
    - **AUTORITÉS 2.2** : Exode 20:5.
  - **VIOLATION 2.3** : S'incliner devant ou être le jouet d'un juge ou d'un dignitaire, qui sont tous des serviteurs et non des maîtres.
    - **RE COURS 2.3** : Ne pas s'incliner ni être le jouet de quiconque. Entrer dans la salle **APRÈS** que l'exigence de se lever ou de s'incliner a été satisfaite.
    - **AUTORITÉS 2.3** : Exode 20:5.
  - **VIOLATION 2.4** : Utiliser les politiciens comme modèles de comportement pour son propre comportement ou celui de sa famille. Exemple : penser que la famille royale britannique est une famille modèle.
    - **RE COURS 2.4** : Utiliser la Bible comme norme ABSOLUE pour un comportement moral ou vertueux.
    - **AUTORITÉS 2.4** : Exode 20:5.

- **VIOLATION 2.5** : Reconnaître ou coopérer avec toute tentative de définir «l'État» soit comme une société soit comme tout autre chose autre que LES HOMMES ET LES FEMMES SOUVERAINS dans une juridiction spécifique.
  - **RE COURS 2.5** : Définir les termes «État» et «États-Unis» comme le peuple souverain et non comme tout gouvernement ou fonctionnaire au sein de ce gouvernement. Les juges essaient fréquemment de définir ou de traiter «l'État» comme une société fédérale en commerce plutôt que comme un organe politique composé du peuple souverain. Demander lequel des deux «États» est représenté lors d'une procédure : le «corps politique» ou le «corps constitué». Ce ne peut être qu'un des deux.
  - **AUTORITÉS 2.5** : *La constitution en société et la privatisation du gouvernement*, formulaire N°05.024 <http://sedm.org/Forms/FormIndex.htm>
- **VIOLATION 2.6** : Traiter tout acteur gouvernemental comme ayant plus d'autorité ou de droits que votre propre voisin d'à côté.
  - **RE COURS 2.6** : Traiter les acteurs gouvernementaux de la même manière que votre prochain en exigeant les preuves de votre CONSENTEMENT EXPRESS à tous les droits <sup>[10]</sup> civils qu'il cherche à faire respecter et en présumant l'immunité souveraine — exactement comme le fait le gouvernement — à toute responsabilité civile dont il ne peut pas démontrer le CONSENTEMENT EXPRESS.
  - **AUTORITÉS 2.6** :
    - *Formulaires de souveraineté et instructions en ligne*, formulaire N°10.004, citation par thème : égalité de protection <http://famguardian.org/TaxFreedom/citationsByTopic/EqualProtection.htm>
    - *Exigence d'égalité de protection et d'égalité de traitement*, formulaire N°05.033 <http://sedm.org/Forms/FormIndex.htm>

### 3.3. **TU NE PRÊTERAS SERMENT QU'AU NOM DE DIEU ; TU HONORERAS TES SERMENTS ET TU N'UTILISERAS PAS LE NOM DE L'ÉTERNEL EN VAIN**

**CONTEXTE** : Tu ne toléreras pas ceux qui contreviennent au contrat ni ceux qui obligent à contracter avec le gouvernement en abusant de franchises. Tu confesseras au vrai Dieu et feras allégeance SEULEMENT à Lui. Aucun homme ne peut servir deux maîtres ni prêter serment à plus d'un maître.

#### **Exemples de violations et leurs recours :**

- **VIOLATION 3.1** : Participer au serment d'allégeance et notamment si les promesses au Créateur sont interdites dans la même situation.
  - **RE COURS 3.1** : Ne pas participer au serment d'allégeance. Sortir de la pièce et faire une prière et un engagement envers le Créateur au lieu du gouvernement.
  - **AUTORITÉS 3.1** : *Formulaires de souveraineté et instructions en ligne*, formulaire N°4.30, serment d'allégeance <http://famguardian.org/TaxFreedom/Forms/Emancipation/oaths.htm>
- **VIOLATION 3.2** : Commettre un parjure par serment en signant un formulaire officiel. Tous les faux serments définissent les lois en vertu desquelles le serment est prêté et ces lois, à leur tour, finissent toujours par être des loi en faveur du gouvernement et non en faveur des êtres humains

être des loi en faveur du gouvernement et non en faveur des êtres humains dans leur capacité privée [11]. Ainsi, en prêtant serment, vous vous portez volontaire pour un poste officiel.

- **RECOURS 3.2** : Définir les mots du parjure ou du paragraphe concerné du serment pour lui donner un sens qui vous place EN DEHORS de la juridiction des lois limitées au gouvernement et vous placer sous la loi coutumière / *Common Law* et la Loi de Dieu UNIQUEMENT.
- **AUTORITÉS 3.2** : *Formulaires de souveraineté et instructions en ligne, formulaire N°10.004*, citation par sujet: serment [http://famguardian.org/TaxFreedom/citations\\_ByTopic/oath.htm](http://famguardian.org/TaxFreedom/citations_ByTopic/oath.htm)
- **VIOLATION 3.3** : invoquer le nom de Dieu lors de la prestation de serment.
  - **RECOURS 3.3** : Ne pas prononcer de blasphèmes qui invoquent le nom de Dieu.
  - **AUTORITÉS 3.3** : Exode 20:7.
- **VIOLATION 3.4** : Prêter serment de dire TOUTE la vérité et ensuite autoriser un juge ou un procureur du gouvernement à interférer avec le fait de dire TOUTE la vérité. C'est de la subornation de témoin et c'est un crime.
  - **RECOURS 3.4** : Lorsque l'on agit en tant que témoin au tribunal et que le juge ou le procureur interrompt la tentative du témoin de faire des déclarations non spécifiquement sollicitées, déposer une plainte pénale contre la partie et s'assurer que le jury sait que le crime de subornation de témoin a été commis.
  - **AUTORITÉS 3.4** :
    - 18 U.S.C. §1621 : Parjure.
    - 18 U.S.C. §1622 : Subornation de témoins
- **VIOLATION 3.5** : Lors de la soumission d'un formulaire officiel attestant du parjure ou du serment, tout défaut de définir tous les termes du formulaire afin de laisser la latitude au juge ou à l'acteur étatique de les définir à votre place en opposition avec ce que vous avez prévu ou de manière à vous soumettre à la juridiction du gouvernement.
  - **RECOURS 3.5** : Lorsque l'on agit en tant que témoin au tribunal et que le juge ou le procureur interrompt la tentative du témoin de déclarer des choses non spécifiquement sollicitées, déposer une plainte pénale contre la partie en s'assurant que le jury sait que le crime de subornation de témoin a été commis. Le fait que les gouvernements corrompus arrivent à passer par maille en dépit de toute leur criminalité résulte de l'évacuation de TOUTE la vérité de la procédure judiciaire ou administrative dans le but de ne la rendre qu'*'apparente'*. Indiquer plutôt ce qui suit sur le formulaire ou lorsque l'on est appelé à témoigner :

«Ce formulaire est faux, frauduleux et est un parjure, sauf s'il est accompagné de toutes les \_\_\_ pièces jointes, soit \_\_\_ pages.»
  - **AUTORITÉS 3.5** :
    - 18 U.S.C. §1621: Parjure.
    - 18 U.S.C. §1622 : Subornation du témoin.

### **3.4. SOUVIENS-TOI DU «PREMIER JOUR DU SABBAT» DE LA LIBERTÉ (4 JUILLET) ET NE PERMETS PAS AU GOUVERNEMENT DE T'ASSERVER NI DE TE CONTRÔLER.**

**CONTEXTE :** Ce Commandement concerne les violations 3.1 à 3.3 ci-dessus. L'essence du Commandement est de reconnaître que Dieu — et non les hommes ni même les pères fondateurs — est la source de vos droits. La plus grande leçon à tirer de la Déclaration d'Indépendance est que les droits viennent du Créateur, et non d'un homme, d'un gouvernement ou d'un dirigeant.

#### **Exemples de violations et leurs recours :**

- **VIOLATION 4.1** : Identifier tout statut ou régulation comme source de ses droits ou s'identifier à un statut dans les statuts [législatifs et réglementaires] auxquels ces droits se rattachent.
  - **RE COURS 4.1** : Les seuls droits que l'on peut revendiquer ou reconnaître sont les droits naturels et ceux mentionnés dans la Constitution<sup>[12]</sup>, qui sont tous créés par le Créateur et non par le gouvernement. Tous les «droits» statutaires ne sont que des priviléges qui ne peuvent être utilisés ou possédés que par des acteurs étatiques dans le cadre de leurs activités officielles.
  - **AUTORITÉS 4.1** :
    - *Énumération des droits inaliénables*, formulaire N°10.012 <http://sedm.org/Forms/FormIndex.htm>
    - *L'esclavage institué par le gouvernement à l'aide de franchises*, formulaire N°05.030 <http://sedm.org/Forms/FormIndex.htm>

### **3.5. TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE.**

**CONTEXTE :** Tu protégeras ta famille avec une force défensive létale contre les «essaims d'officiers» qui accusent, inculpent, infligent des amendes et emprisonnent des gens dans le cadre de stratagèmes commerciaux conçus pour transférer la richesse des familles à l'État.

#### **Exemples de violations et leurs recours :**

- **VIOLATION 5.1** : Demander QUOI QUE CE SOIT à un juge. Les juges sont des entraîneurs et des serviteurs, pas des décideurs. Seul le jury, qui est «l'État» et le souverain dans une forme de gouvernement républicain, peut prendre une décision concernant la loi OU les faits en présence d'un conflit d'intérêts de la part d'un juge dans les dossiers contre le gouvernement ou contre des acteurs gouvernementaux.
  - **RE COURS 5.1** : Enregistrer toutes les actions judiciaires contre le gouvernement ou contre les acteurs étatiques en vertu du droit de propriété [NdT voir Note 9] et de la *Common Law*, et définir «tribunal» comme étant le jury et non une quelconque PERSONNE au sein de l'État. Insister sur le fait que le juge ne peut pas statuer et qu'il commet un crime parce qu'il a un conflit d'intérêts criminel en tant que personne représentant l'État. Tous ceux qui prennent une telle décision ne peuvent avoir un intérêt financier dans le résultat.
  - **AUTORITÉS 5.1** : *Common Law Practice Guide*, outil de litige N°10.013 <http://sedm.org/Litigation/LitIndex.htm>

### 3.6. TU N'ASSASSINERAS PAS

**CONTEXTE :** Tu protégeras vigoureusement toute vie innocente (y compris celle des enfants à naître) avec une force létale, mais tu devras également posséder une énergie morale vigoureuse pour appliquer la peine de mort à ceux qui prennent injustement la vie innocente d'autrui. Tant protéger la vie que donner la mort sont des devoirs religieux de l'Homme.

#### Exemples de violations et leurs recours :

- **VIOLATION 6.1** : L'avortement. On s'incline devant les politiciens (commandement 2) lorsqu'une femme conspire avec un médecin comme accessoire pour faire assassiner son enfant à naître. Il s'agit d'un contrat commercial illégitime.
  - **AUTORITÉS 6.1 :**
    - Exode 20:13.
    - 18 U.S.C. §1111 : Meurtre.
- **VIOLATION 6.2** : Euthanasie. On s'incline devant les politiciens (commandement 2) lorsque l'on conspire pour assassiner des gens âgées ou malades, surtout si on le fait dans le but de s'épargner ou au gouvernement de l'argent (commandement 10).
- **VIOLATION 6.3** : Subordination du jury dans les affaires capitales. Quand les juges manipulent le jury.

### 3.7. TU NE COMMETTRAS POINT D'ADULTÈRE EN AYANT DES RELATIONS COMMERCIALES AVEC UN QUELCONQUE GOUVERNEMENT

**CONTEXTE :** Tu as le devoir de respecter tes contrats de mariage et de protéger ta famille des transgressions personnelles ainsi que d'un gouvernement qui sanctionne la fornication, l'adultère et la sodomie. L'adultère comprend à la fois l'adultère sexuel et le commerce avec le gouvernement. Le dictionnaire juridique *Black* définit le terme «commerce» en tant que «rapport sexuel» :

*«Commerce. ... relations par voie de commerce et de trafic entre différentes peuples ou États ou leurs citoyens ou habitants, y compris non seulement l'achat, la vente et l'échange de marchandises mais aussi les instruments [gouvernements] et les agences par lesquels elles sont promues ainsi que les moyens et les appareils par lesquels elles sont exercées ... » ~ [Black's Law Dictionary, sixième édition, p. 269]*

#### Exemples de violations et de leurs recours :

- **VIOLATION 7.1** : Demande de «prestations sociales»<sup>[13]</sup>, de franchises ou de permis / licence de quelque nature que ce soit au gouvernement.
  - **RECORDS 7.1** : Ne pas demander de «prestations sociales» et mettre un terme immédiat à toute participation à toute «prestation» en cours.
  - **AUTORITÉS 7.1 :**
    - *L'arnaque des «prestations sociales»* formulaire N°05.040 <http://sedm.org/Forms/FormIndex.htm>
    - *Esclavage institué par le gouvernement à l'aide de franchises*, formulaire N°05.030 <http://sedm.org/Forms/FormIndex.htm>
- **VIOLATION 7.2** : Permettre au gouvernement, ou coopérer avec lui dans ce sens, d'acquérir un droit commercial sur soi que l'on ne peut pas acquérir sur lui par les mêmes moyens.

- **RECOEURS 7.2** : Si l'État prétend avoir un droit sur vos gains parce qu'une fausse déclaration de renseignements enregistrée contre vous, sans votre consentement, vous a lié aux devoirs d'une charge publique, alors déposez une fausse déclaration de renseignements contre lui et offrez-lui VOTRE servitude sous VOTRE contrat de franchise en exigeant des protection et traitement égaux. Nous appelons cela une «franchise anti-franchise».
- **AUTORITÉS 7.2** : *Exigence d'égalité de protection et d'égalité de traitement*, formulaire N°05.033 <http://sedm.org/Forms/FormIndex.htm>
- **VIOLATION 7.3** : Envoi de déclarations de revenus le 15 avril pour tenir compte de l'exécution d'une charge publique au sein du gouvernement que vous n'occupez pas légalement et pour laquelle vous ne pouvez pas légalement vous porter volontaire.
  - **RECOEURS 7.3** : Envoyez plutôt chaque année une plainte pénale réfutant les fausses déclarations de renseignements déposées contre vous en exigeant que les déclarants soient poursuivis pour ces déclarations frauduleuses et pour l'usurpation d'identité d'un agent de la fonction publique. Ce sont ces fausses déclarations de renseignements qui constituent le faux rapport qui vous relie à une fonction publique du gouvernement et aux devoirs de ladite fonction.
  - **AUTORITÉS 7.3** :
    - *L'arnaque «Commerce ou Affaires»*, formulaire N°05.001 <http://sedm.org/Forms/FormIndex.htm>
    - *Correction des déclarations de renseignements erronées*, formulaire N°04.001 <http://sedm.org/Forms/FormIndex.htm> .

### 3.8. TU NE DÉROBERAS POINT

**CONTEXTE** : Tu ne permettras pas à ton prochain de voler ni ne permettras à ton gouvernement de voler sous couvert de la loi par un régime fiscal sophistiqué.

- a) **Le fondement des droits de propriété est le droit d'exclure QUICONQUE et TOUT LE MONDE de l'utilisation ou du bénéfice de la propriété.** Quiconque prétend être un gouvernement et pourtant fait l'une des choses suivantes commet une FRAUDE et agit en tant qu'ANTI-gouvernement, gouvernement *de facto*, terroriste et VOLEUR :
  - Vous permet d'exclure tout le monde SAUF lui de l'utilisation ou du bénéfice de la propriété.
  - Empêche ou interfère avec la propriété ABSOLUE d'une chose.
  - Revendique le droit de taxer ou de réglementer l'utilisation de la chose en l'absence de votre consentement exprès.
  - Interfère avec l'enregistrement de transferts PRIVÉS de terrains ou de biens personnels.
- b) **Les vrais gouvernements sont créés afin de protéger les droits PRIVÉS.** La toute première étape dans la protection des droits privés consiste à ÉVITER de les convertir en droits PUBLICS ou en propriété PUBLIQUE SANS le consentement exprès du propriétaire. Un gouvernement qui n'empêchera pas ce type de conversion n'est pas du tout un gouvernement mais un voleur qui n'a aucune prétention à notre allégeance ou à notre soutien.

c) C'est du VOL que de convertir un DROIT CONSTITUTIONNEL<sup>[14]</sup> en PRIVILEGE STATUTAIRE.

d) Exemples de violations et leurs recours :

■ **VIOLATION 8.1** : Coopérer avec ou subventionner des tentatives d'utiliser le pouvoir fiscal de l'État pour transférer la richesse entre des classes de gens. Ceci inclut le fait de faire du lobbying auprès des politiciens afin qu'ils utilisent la fiscalité dans le but de distinguer un groupe de gens au profit des autres.

● **RE COURS 8.1** : Enregistrer une plainte pénale réfutant les fausses déclarations de renseignements déposées contre soi en exigeant que les déclarants soient poursuivis. Ce sont ces fausses déclarations de renseignements qui constituent le faux rapport qui nous relie à une fonction publique du gouvernement et aux devoirs de ladite fonction.

● **AUTORITÉS 8.1 :**

- *Loan Association c. Topeka, 20 Wall. 655 (1874)*

«Faire peser d'une main le pouvoir du gouvernement sur la propriété du citoyen, et de l'autre conférer cette dernière à des particuliers favorisés... n'est rien de moins qu'un vol dans la mesure où ceci est fait sous l'apparence de la loi et porte le nom de taxation. Ce n'est pas la loi. C'est un décret sous forme législative.» ~ [Association de prêt c. Topeka, 20 Wall. 655 (1874)]

- *US v. Butler, 297 US 1 (1936)*

«Une taxe, au sens général du terme et tel qu'utilisé dans la Constitution, signifie une exaction pour le soutien du gouvernement. Le mot n'a jamais pensé dans le but de connoter l'expropriation d'argent d'un groupe au profit d'un autre groupe.» ~ [États-Unis v. Butler, 297 U.S. 1 (1936)]

- Jacques 4:1-4

«D'où viennent les guerres et les luttes parmi vous ? Ne viennent-elles pas de cela, c'est-à-dire de vos convoitises [d'argent non mérité du gouvernement] qui guerroient dans vos membres [et vos gouvernements démocratiques] ? Vous convoitez [l'argent des autres], et vous n'avez pas ; vous tuer [les enfants à naître pour augmenter votre niveau de vie], et vous désirez avoir [ce qui n'est pas mérité], et ne pouvez obtenir [sauf en autorisant votre gouvernement à VOLER pour vous !] : vous vous battez, et faites la guerre [contre les riches et les ceux qui ne sont pas soumis à la contribution afin de subventionner votreoisiveté], cependant vous n'avez pas, parce que vous ne demandez pas [au Seigneur, mais demandez plutôt au gouvernement trompeur]. Vous demandez, et ne recevez pas, parce que vous demandez mal à propos, afin que vous puissiez le dissiper pour vos convoitises. Vous, hommes et femmes adultères, ne savez-vous pas que l'amitié du monde [ou les gouvernements du monde] est inimité avec Dieu ? Quiconque donc sera un ami du monde [ou des gouvernements du monde] est l'ennemi de Dieu.» ~ [Jacques 4: 1-4, Bible, NKJV]

- **Correction des déclarations de renseignements erronées**, formulaire N°04.001 <http://sedm.org/Forms/FormIndex.htm>

■ **VIOLATION 8.2** : L'utilisation de la sécurité sociale pour le vol intergénérationnel (vol de vos enfants et petits-enfants). Cela comprend soit les retenues sur salaire pour cotisation à la sécurité sociale, soit l'obtention d'un versement de prestations de sécurité sociale.

● **RE COURS 8.2** : Ne s'inscrire à aucune «aide» du gouvernement et mettre immédiatement fin à toute participation à toute «aide».

- AUTORITÉS 8.2 :

- *L'arnaque des «prestations sociales»*, formulaire N°05.040 <http://sedm.org/Forms/FormIndex.htm>
- *Démission d'un fiduciaire contrait de la sécurité sociale*, formulaire N°06.002 [http://sedm.org/Forms/FormIndex.htm](http://sedm.org/Forms/Form Index.htm)

### 3.9. TU NE PORTERAS POINT DE FAUX TÉMOIGNAGE

**CONTEXTE** : Tu ne mentiras pas au sujet de ton statut sur les formulaires officiels ni ne permettras à d'autres de mentir au sujet de ton statut ou de présumer un statut auquel tu ne consens pas expressément. Tu ne mentiras pas au sujet de ton prochain dans les tribunaux, ni ne toléreras d'être toi-même victime de mensonges, ni ne te laisseras manipuler par des stratagèmes intelligents et trompeurs conçus pour faire de toi une «ressource humaine» au profit de l'État.

#### Exemples de violations et de leurs recours :

- **VIOLATION 9.1** : Remplir des formulaires officiels qui RENVOIENT UNE IMAGE INEXACTE de son statut de souverain afin d'obtenir ce que les politiciens appellent trompeusement des «prestations sociales». VOLER (convoiter, Commandement 10) et MENTIR (faux témoignage contre soi-même, Commandement 9) NE SONT PAS des «prestations sociales». C'est ainsi que l'on consent à être esclave. Le souverain n'a pas besoin de la permission du serviteur pour travailler, se marier ou se livrer à des activités commerciales.
  - **RE COURS 9.1** : Comprendre, décrire et définir correctement tous les termes des formulaires officiels afin de protéger votre statut de souverain qui se situe au-dessus du gouvernement serviteur.
- **VIOLATION 9.2** : Fournir sur demande un numéro qui serait VOTRE «numéro de sécurité sociale» ou VOTRE «numéro d'identification fiscale». Tous ces numéros sont la propriété du gouvernement et non la vôtre et ne peuvent être utilisés que par des agents publics en mission OFFICIELLE. C'est un crime que de les utiliser en sa capacité PRIVÉE.
  - **RE COURS 9.2** : Saisir «AUCUN» dans la case des chiffres et inscrire entre parenthèses  
 «(être humain PRIVÉ et non agent public)».
- **AUTORITÉS 9.2 :**
  - *Pourquoi il est illégal pour moi de demander ou d'utiliser un «numéro d'identification fiscale»*, formulaire N°04.205 [http://sedm.org/Forms/FormIndex.htm](http://sedm.org/Forms/Form Index.htm)
  - *À propos des NSS et NIF sur les formulaires officiels et dans la correspondance*, formulaire N°05.012 <http://sedm.org/Forms/FormIndex.htm>
- **VIOLATION 9.3** : Se décrire en tant que «citoyen américain» sur un formulaire fédéral. Ceci implique toujours et sans erreur un «ressortissant et citoyen des États-Unis» selon 8 U.S.C. §1401.
  - **RE COURS 9.3** : Se décrire en tant que «**non ressortissant national / étranger statutaire**». Les États constitutionnels de l'Union sont juridiquement (mais non constitutionnellement) étrangers par rapport au droit fédéral.

- AUTORITÉS 9.3 :
  - *Pourquoi vous êtes un «ressortissant», un «ressortissant d'un État» et un citoyen constitutionnel mais non statutaire*, formulaire N°05.006 <http://sedm.org/Forms/FormIndex.htm>
  - *Déclaration sur l'honneur relative à la citoyenneté, au domicile et au statut fiscal*, formulaire N°02.001 <http://sedm.org/Forms/FormIndex.htm>
- VIOLATION 9.4 : Coopérer avec les tentatives de tout juge ou procureur d'ajouter des éléments aux définitions qui n'apparaissent pas expressément dans ces définitions, ou de faire valoir leur compétence sur des droits ou biens EXCLUSIVEMENT PRIVÉS. Toutes telles tentatives résultent en tromperie et fraude, consolident le pouvoir législatif entre les mains des juges, détruisent la séparation des pouvoirs et permettent l'exercice d'une «discréction arbitraire» qui fait du gouvernement un VOLEUR.
- RE COURS 9.4 : Insister pour que les règles de construction statutaire soient strictement respectées dans toutes les actions juridiques ou coercitives du gouvernement. Déposer des plaintes pénales contre tout juge ou procureur qui enfreint les règles de construction statutaire pour étendre ou compléter les définitions et donc pour : (i) augmenter son importance ou sa compétence ; (ii) VOLER et asservir les gens qu'ils sont censés protéger.
- AUTORITÉS 9.4 :
  - *Règles de présomption et d'interprétation des lois*, outil de litige N°01.006 <http://sedm.org/Litigation/LitIndex.htm>
  - *Signification des mots «comprend» et «y compris»*, formulaire N°05.014 <http://sedm.org/Forms/FormIndex.htm>

### 3.10. TU NE CONVOITERAS POINT LA PROPRIÉTÉ DE TON PROCHAIN

**CONTEXTE** : Tu ne te laisseras pas, ou ton prochain, être la proie d'un complot commercial ou d'un régime fiscal, autrement dit de la fraude, conçu pour vous appauvrir, toi et ton prochain, afin d'augmenter la richesse et les avoirs de l'État et d'une élite financière.

#### Exemples de violations et leurs recours :

- VIOLATION 10.1 : Comploter contre son prochain en utilisant un litige frivole.
- VIOLATION 10.2 : Feindre des blessures dans un accident de voiture afin d'obtenir des compensations financières.
- VIOLATION 10.3 : Revendiquer une incapacité quand il n'y a pas lieu et demander à un médecin de diagnostiquer une invalidité pour obtenir une assurance invalidité.
- VIOLATION 10.4 : Abus de pouvoir en tant que juriste ou électeur pour élire des politiciens qui transféreront la richesse en utilisant des programmes socialistes.
- VIOLATION 10.5 : Vol de propriété par voie fiscale.

## 4. COMMANDEMENTS D'ESCLAVAGE

Les sous-sections suivantes vous permettront de COMPARER ce que DIEU offre avec ce qu'offre l'ÉTAT. Tout au long de l'histoire humaine, Dieu et l'État ont toujours rivalisé pour les affections, l'obéissance et l'allégeance du peuple\*.

### 4.1 LES DIX COMMANDEMENTS DE L'ADMINISTRATION AMÉRICAINE

Alors le gouvernement prononça toutes ces paroles, en disant :

Je suis le **Saigneur** ton Dieu, qui t'ai fait sortir des pays d'Europe, d'Afrique, du Mexique, de Chine, et de la maison de servitude du roi George.

- 4.1.1 Tu n'auras point d'autres dieux devant le gouvernement.
- 4.1.2 Tu ne mettras aucune loi au-dessus des statuts de l'État ni ne suivras aucun code moral d'un dieu présumé qui aurait créé les cieux et la terre et l'eau sous la terre ; Tu ne te prosterneras devant rien d'autre que le gouvernement, car moi, le **Saigneur**, ton gouvernement, je suis une entreprise jalouse qui punit la trahison par tes pères fondateurs de mes ressources humaines pour les mettre en prison jusqu'à la troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième et dixième génération d'entre ceux qui haïssent le gouvernement et qui fait miséricorde à des millions de gens qui contractent avec moi et respectent tous mes statuts ; et,
- 4.1.3 Tu ne prendras pas le nom du gouvernement en vain ni ne parleras désespérément de tes politiciens de carrière ; car les grands prêtres de l'État et nos diacres juristes ne laisseront pas impuni celui qui n'obéit pas à l'ordre public<sup>[15]</sup> ; et,
- 4.1.4 Souviens-toi des jours d'élection et garde-les saints. Sept jours par semaine, tu travailleras pour soutenir l'État, mais, tous les deux ans, il y aura un jour de vote pour le **Saigneur** gouvernement : pour lui, tu t'abstiendras de travailler, toi et tes enfants, et les autres esclaves, et le bétail, et les chiens, et ceux dans la tombe pour effectuer ton vote ; et,
- 4.1.5 Tu honoreras ton président et tes congressistes et législateurs et membres du barreau afin que leur règne dure longtemps sur la terre que l'État vous a enlevée ; et,
- 4.1.6 Tu n'assassineras pas tes dirigeants civils ou officiers de police qui propagent le statisme et la démocratie, mais tu soutiendras l'assassinat sanctionné par l'État des *Navy Seals* dans des pays lointains et les exécutions extrajudiciaires par l'État de radicaux anti-gouvernement, anti-avortement, anti-homosexuels, des citoyens chrétiens anti-impérialistes qui scolarisent leurs fils et leurs filles à la maison et qui ne croient pas en l'autorité de l'État sur la vie, la liberté et les biens de leurs enfants, arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants ; et,
- 4.1.7 Tu ne t'opposeras pas à l'adultère, au divorce, à la fornication, à la sodomie, à la pornographie, à la pédophilie, à l'inceste, à l'avortement, à l'islam, à la prostitution, à la *transvestophilie*<sup>[16]</sup>, au voyeurisme ou aux orgies, car il s'agira d'une société multiculturelle où chaque homme et chaque femme peut faire ce qui est bien à ses propres yeux<sup>[17]</sup>; et,
- 4.1.8 Tu ne voleras pas l'État car la terre et tout ce qui s'y trouve appartiennent au **Saigneur** gouvernement ; et,

4.1.9 Tu ne porteras pas de faux témoignage contre ton gouvernement bienveillant en traitant ses fonctionnaires de menteurs, de voleurs et de tyrans ; ni ne mentiras aux policiers, aux politiciens ou au fisc, mais tu considéreras tes dirigeants civils comme exemptés de dire la vérité car cela pourrait menacer la sécurité nationale ; et,

4.1.10 Tu ne convoiteras pas tes propres revenus ni ne garderas ta maison ou tes impôts ou ta femme ou tes enfants ou tes biens ou tes voitures ou quoi que ce soit de ton prochain car toute chose est la propriété du gouvernement.

Signé et scellé, *Loi organique de la Province de Columbia de 1871*, Présidents, Sénateurs et représentants américains de US, Inc.

Pour la version vidéo des dix commandements du GOUVERNEMENT, consultez et comparez les éléments suivants :

**L'Évangile selon le gouvernement**, Larken Rose  
<http://www.youtube.com/watch?v=DTJ7ihNz2Go>

5 **Psaume 23 des démocrates / socialistes** [18] \*\*

Le gouvernement est mon berger,  
donc je ne travaillerai plus.  
Il me permet de compter sur un bon boulot.  
Il me conduit vers les usines à l'arrêt ;  
Il détruit mon initiative.  
Il me dirige dans les sentiers du parasite à cause de la politique.  
Oui, bien que je marche dans la vallée de la paresse et des dépenses déficitaires,  
Je ne crains aucun mal car le gouvernement est avec moi.  
Il dresse devant moi l'utopie économique  
en empruntant aux générations futures.  
Il remplit ma tête de fausse sécurité,  
mon inefficacité déborde.  
Sûrement, le gouvernement devrait prendre soin de moi tous les jours de ma vie,  
et je demeurerai dans l'État-providence jusqu'à la fin de mes jours.

\* Pour plus d'informations à ce sujet, voir *Great IRS Hoax*, Form N°11.302, Section 4.3.5, <http://famguardian.org/Publications/GreatIRSHoax/GreatIRSHoax.htm>.

\*\* Source : <http://www.famguardian.org/subjects/Communism/Humor/Democrats23rdPsalm.htm>.

## 5. RESSOURCES POUR ÉTUDE ET RÉFUTATION SUPPLÉMENTAIRES

La recherche qui suit couvre plus amplement le sujet très important de ce pamphlet :

- 6.1 ***Les Instituts de la Loi Biblique***, Rousas Rushdoony, 1973. Couvre les Dix Commandements en profondeur. Un chapitre est réservé à chaque Commandement.  
<http://chalcedon.edu/store/Biblical+Law/the-institutes-of-biblical-law-volume-i/>
- 6.2 ***Les Dix Commandements : cloués sur la croix ou nécessaires au salut ? Église Réformée de Dieu***  
<http://www.thercg.org/books/syottc.html>
- 6.3 ***Cours biblique sur les Dix Commandements***, formulaire N°12.015  
<http://sedm.org/Forms/FormIndex.htm>
- 6.4 ***Les Lois de la Bible***, outil de litige N°09.001  
<http://sedm.org/Litigation/LitIndex.htm>
- 6.5 ***L'Évangile selon le gouvernement***, Larken Rose  
<http://www.youtube.com/watch?v=DTJ7ihNz2Go>

## Les Notes de BibiCabaya :

- [1] Rappelez-vous que *États-Unis* est une société commerciale privée (un grand groupe) et que son soi-disant "gouvernement" n'est, en fait, qu'un **conseil d'administration**. C'est la même chose en France où le «gouvernement» n'est que le conseil d'administration du conglomérat d'intérêts privés nommé «République Française». Voir **Dun & Bradstreet** (<https://businesscredit.dnb.com>), **société.com** (<http://www.societe.com/>) ou **infogreffe** (<https://www.infogreffe.fr/>), entre autres, sachant que **Dun & Bradstreet** est **le registre international des sociétés privées** et qu'à ce titre il comporte logiquement davantage d'information étant donné que nombre de ces sociétés privées sont enregistrées à l'international. Exemples : la société *GOVERNMENT OF THE FRENCH REPUBLIC* (Gouvernement de la République Française) est enregistrée à Washington DC, New-York et Londres ; la société *REPUBLIC OF COTE D'IVOIRE* (République de la Côte d'Ivoire) est enregistrée à New York et à Washington DC. Deux exemples parmi tant d'autres...
- [2] Sachant que «l'État», tel qu'on se le figure, **n'existe plus** et qu'à sa place il existe un consortium de sociétés privées qui font commerce de «services gouvernementaux», d'une part, et que le but de toute société commerciale est de faire des profits, d'autre part. Notre énergie, notre labeur et notre temps sont à la base de ces profits ; c'est la définition d'«esclavage».
- [3] Un statut (citoyen, contribuable, électeur, résident, ressortissant, «sans papiers», etc.) créé par des statuts nommés «lois et règlement» qui sont eux-mêmes créés par des hommes et des femmes (personnels politiques et juristes) et non par le Créateur.
- [4] Nos droits naturels et imprescriptibles sont accordés par l'UNIQUE Créateur de Tout Ce Qui Est par droit de naissance dans Sa Création.
- [5] La **loi coutumière** ou droit coutumier/commun (et la **Common Law** anglo-américaine qui signifie **loi du bon sens**) est inscrite dans notre conscience en tant que connaissance du Bien et du Mal et est **universelle** car il s'agit de la **loi de la terre** (la terre ferme sur laquelle nous marchons) par opposition à la **loi de la mer** (= droit maritime = loi des pirates = droit commercial). La loi tribale que l'on retrouve dans les pays orientaux et en Afrique, voire ailleurs dans le monde, participe de la loi coutumière.
- [6] Réglementer les droits privés est également contraire à la Loi de Dieu car nos droits nous viennent du Créateur et PERSONNE (individu ou collectif) ne possède l'autorité de les diminuer, les moduler ou les abroger. Notez qu'aux États-Unis, la Constitution ne peut être modifiée par quiconque et que, par conséquent, les droits qui y sont **reconnus** ne peuvent être changés, modifiés ou abrogés dans les statuts. Toutefois, avec le **Pacte International relatif aux droits civils et politiques** de l'ONU vous pouvez défendre vos droits naturels selon la LOI DE DIEU en vertu des Ecritures de votre tradition (Bible, Coran, etc.).
- [7] Ceci ne concerne pas seulement le mariage mais TOUS LES CONTRATS PRIVÉS. Voir mon article **Comprendre nos droits et savoir qui nous sommes** sur <https://bibicabaya.wordpress.com> dans lequel j'explique que **LE DROIT** de se rassembler (manifestations, rassemblements populaires, etc.) n'a pas à être transformé en **CONTRAT avec le gouvernement** au moyen d'une **demande d'autorisation** (contrat frauduleux) auprès de la préfecture de police qui est une société privée opérant selon des statuts privés et non selon la Loi de Créateur qui nous régit, nous les Hommes et les Femmes.
- [8] La signature du registre des mariages en mairie (société privée) est similaire à la signature de la déclaration de naissance de vos enfants à l'état civil : il donne à «l'État» (un conglomérat privé) la **PROPRIÉTÉ des fruits de votre mariage** ; ces fruits sont principalement vos enfants, mais également **tout ce que vous acquérez** durant votre mariage.
- [9] Il s'agit du terme anglais **EQUITY** qui a d'autres significations que le seul terme **équité** en français. Généralement, **equity** dans son acception juridique touche au patrimoine, à ce que l'on possède, au capital, aux fonds propres, à la valeur nette, etc. Les tribunaux, quelle que soit leur appellation (administratif, pénal, civil, correctionnel, etc.), sont des tribunaux COMMERCIAUX car ils opèrent selon le DROIT MARITIME = DROIT COMMERCIAL (droit des choses mortes et sans droits) et non selon la loi coutumière ou LOI DE LA TERRE (= protection des droits humains et des créatures VIVANTES). Voir **Le Guide de l'Être Souverain** sur <https://bibicabaya.wordpress.com>. Le rôle principal des tribunaux de droit maritime, loin de satisfaire l'idée de JUSTICE et D'ÉQUITÉ (absence flagrante de justice et d'équité) est de faire

## Les Notes de BibiCabaya (fin) :

main basse sur le pognon de votre fiducie... **Equity** se réfère aussi à un corps de doctrines juridiques, basées sur la *Common Law*, qui permettent un recours là où il n'y en a pas (voir <https://merriam-webster.com/dictionary/equity>, *definition of equity, 3 a, b, c* ou encore <https://thefreedictionary.com/equity>).

- [10] En général, il s'agit surtout **d'obligations**.
- [11] **La capacité privée** s'exerce **EN DEHORS DE** la PERSONNALITÉ JURIDIQUE (= [NOM PRÉNOM] enregistrés à l'état civil) qui est une personne fictive, une franchise, une concession, et de tous les numéros associés à cette personnalité («Numéro de Sécurité Sociale», «Numéro d'Identification Fiscale», «numéro de compte bancaire», etc.), qui sont tous la propriété de sociétés privées dont l'État, ce qui signifie que ces sociétés possèdent **des droits sur ces biens** qui sont des VALEURS.
- [12] La Constitution, tout comme la Déclaration des Droits de l'Homme ou autres «documents d'émancipation», ne fait que **RECONNAÎTRE** nos droits naturels et imprescriptibles ; elle ne nous les **donne pas** car ces documents sont écrits / élaborés par des hommes alors que nos droits nous viennent du Créateur.
- [13] Les «prestations» comprennent sans s'y limiter les allocations familiales, allocations de rentrée scolaire, allocations chômage, RSA, CMU, HAA et tout autre «aide» accordées par l'État, que ce soit aux particuliers, aux entreprises (commerçants, artisans, agriculteurs ou autres) ou aux associations, auquel cas on parle de subventions.
- [14] Nous avons vu que la Constitution américaine ne peut être modifiée et que les droits qu'elle reconnaît sont les droits naturels accordés par le Créateur. En France, la Constitution n'est qu'un ramassis de statuts qui peuvent être modifiés par les politiciens à tout moment, et qui le sont régulièrement, pour servir les intérêts financiers d'une classe...
- [15] Nous avons vu sur **BibiCabaya** que «l'ordre public» n'est rien d'autre dans la société actuelle que **l'Agenda Illuminati** et que tout ce qui s'éloigne ou se distingue de cet agenda est violemment réprimé.
- [16] Transvestisme, transgenre, transhumanisme, etc. = **TRANSition**. Traduit de *transvestophilia*.
- [17] Ceci est la définition même de la **relativité morale** par laquelle **le Bien et le Mal** n'existent plus par eux-mêmes mais que seul est considéré bien ce qui convient à soi et seul est considéré mal ce que l'on n'aime pas. C'est ce que pratiquent les Illuminati.
- [18] Voilà ma version de ce psaume relative à la Matrice :

Le gouvernement est mon bourreau, je ne travaillerai plus.  
Il me fait reposer sur un boulot précaire et payé au lance-pierre.  
Il me dirige près des usines à l'arrêt ou envolées en terres plus exploitables ;  
Il détruit mon initiative et ma bonne volonté, et me fait courir après le bifteck.  
Il me conduit dans les sentiers des parasites de la politique.  
Oui, je marche dans la vallée de la fraude tous azimuts, de l'évasion fiscale de l'élite, de la corruption généralisée des institutions, et des dépenses déficitaires,  
Et je crains le pire car le gouvernement s'abat sur moi.  
Il dresse devant moi l'utopie économique en empruntant aux générations futures, au profit d'un petit groupe, un argent qui n'existe pas mais qui est créé ex-nihilo par les banques.  
Il remplit ma tête de propagande et d'une fausse sécurité, et ma vie des lois liberticides qui y sont associées ;  
Mon inefficacité et mon désespoir débordent.  
Oui, le gouvernement resserrera le boulon sur moi tous les jours de ma vie,  
Et, si je ne réagis pas, je resterai prisonnier de l'État totalitaire et parasitaire jusqu'à la fin de mes jours...